

Renouveau démocratique et activités de service public: comment concrétiser la solidarité?

En France, la récession se double désormais d'une crise de régime ouverte en 2002 par Jacques Chirac. Au lieu de constituer un gouvernement d'union nationale sur la base de ses quelques 80% de voix du second tour (dont une majorité de voix de gauche), il verrouilla la scène politique par la création de l'U.M.P. et la nomination d'un gouvernement de fermeture. Aujourd'hui, le déficit de légitimité des institutions et du système politique est aggravé par le "sarkozisme", sorte d'absolutisme médiatique. Il se veut "efficace" alors que l'autoritarisme qu'il prétend imposer ne fait qu'aggraver la crise ! Mais comment sortir de cet engrenage ?

En République, les activités de service public (administratives ou, plus ou moins marchandes) sont au fondement de la légitimité de l'État. À tous les niveaux territoriaux, elles sont l'objet d'un affrontement idéologique entre les étatistes, qui veulent les défendre telles qu'elles à travers les statuts des personnels et des organismes, et les ultra-libéraux qui prétendent les dissoudre dans la concurrence. Mais la récession, qui rend caduc le programme ultra-libéral du candidat Sarkozy, ne justifie pas pour autant le retour aux nationalisations de la Libération : **pour être efficace, la nécessaire réforme des services publics doit se réaliser à travers leur démocratisation**. Elle passe donc par un débat public contradictoire et approfondi, avant décision, entre tous les acteurs concernés. Cela suppose la reconnaissance de l'acteur aujourd'hui absent : l'usager citoyen et solidaire dont l'élection de ses représentants associatifs mettra l'expertise d'usage au service de **l'amélioration de la qualité publique**.

À tous les niveaux territoriaux, le pouvoir personnel oppose aujourd'hui son « illusion prédominante » à cet **indispensable renouveau démocratique**. Comme le craignait Tocqueville dès 1840, il masque en fait un « despotisme administratif », produit de l'affrontement dual actuel dans le secteur public entre les autorités publiques (qui jouent à la fois le rôle de décideur politique et de patron économique) et les syndicats. La reconnaissance du citoyen-usager comme acteur peut seule constituer un **élémentiers** qui, par des démarches d'évaluation démocratique à expérimenter, ouvrira un débat réellement contradictoire sur les "missions", les objectifs et les résultats : son articulation avec le processus de décision publique est l'enjeu central du renouveau démocratique. Conduit selon le principe de subsidiarité (« les décisions doivent être prises au plus près de tous ceux qu'elles concernent »), donc à partir de la proximité (quartier), ce mouvement ascendant re-légitimera la représentation par la participation. Autant dire que cela prendra au moins des années ! Des décennies peut-être ! Raison de plus pour commencer de suite.

Philippe BRACHET, *Grands maisons*

Dans ce numéro :

Renouveau démocratique et activités de services publics : comment concrétiser la solidarité? 1

P. Brachet

Les services publics: moteurs de la solidarité active 2

Synthèse des débats

La Loi Bachelot : une casse de l'hôpital public! 2

F. Ndjapou

Un retour vers l'école primaire des années cinquante 3

Parent d'élève

L'Association fête sa première année 4

J.M. Blanchard, B. Leblond, M. Gagnard, F. Ndjapou

« Pour être efficace, la nécessaire réforme des services publics doit se réaliser à travers leur démocratisation »



Participants à la conférence-débat du 28 Avril 2009 à Gleizé

- Intervenant P.Brachet, *Sociologue et économiste, ancien Maître de conférence en Sciences politiques, Paris X Nanterre.*
- A.Gay, *Conseiller municipal Gleizé*
- M.Brun Piguët, C.Tissot, *Conseillères municipales Villefranche sur Saône*
- E.Papatratides, *Association Pour Villefranche avec vous*
- A.Agathacéous, *Association A l'écoute de Limas*
- G.Locatelli, *Parent d'élève, Ecole Georges Brassens*
- T.Fischer, M.Gagnard, J.M.Blanchard, F.Ndjapou, *Association Gleizé Citoyenne et Solidaire.*



« Les associations d'usagers deviennent les acteurs-experts de la démocratie participative »

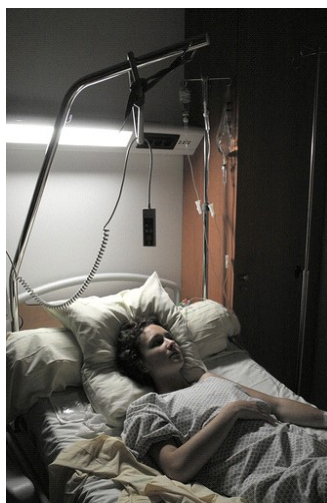
Les services publics: moteurs de la solidarité active

Les différentes réformes proposées par le gouvernement en place (à l'hôpital, dans l'éducation nationale,...) vont entraîner une casse sans précédent des services publics et par-là même une désolidarisation dans les rapports entre individus au quotidien. La culture du loisir, l'individualisme et le consumérisme éloignent un peu plus le citoyen de ses besoins sociaux fondamentaux et de son pouvoir d'acteur social. « **Une servitude libérale pour faire de nous des esclaves heureux** » disaient Jean-Léon BEAUVOIS et Anne Lise DIET. Or pour être acteur, le citoyen doit pouvoir exprimer ses attentes vis-à-vis du service public...un accès pour tous à l'école, aux soins, aux transports,...Les valeurs d'égalité de traitement entre citoyens et de justice sociale doivent être au fondement de tous services publics.

Les associations d'usagers deviennent des acteurs-experts de la démocratie participative. Donner la parole au citoyen, usager des services publics est une construction et non de la communication. Ainsi la consultation des citoyens (ex : sondage et questionnaire de satisfaction à l'intention des usagers, informations descendantes au sein des comités de quartier) ne constitue pas un exemple de démocratie participative. Passer de la consultation à la concertation, au débat public demande que le citoyen acquiert un degré de connaissance et de compétences qui lui permettent de formuler ses propres besoins. **Le rôle des associations**, comme « **grandes écoles gratuites de la démocratie** » est indispensable pour cela.

Toute politique publique nécessite de construire un jeu d'acteurs c'est à dire un débat public contradictoire avec une articulation entre consultation et concertation. A cet égard, la relation duale entre l'Etat et les syndicats est une bataille défensive et régressive au centre de laquelle l'utilisateur est absent. L'enjeu est donc bien de réintroduire ce troisième acteur en valorisant son expertise d'usage (l'utilisateur étant le seul à expérimenter le service public). Le rôle des associations est donc fondamental pour construire une réflexion approfondie, non partisane et pluraliste en dépassant les conflits idéologiques et en faisant vivre la démocratie. Le projet d'une démocratie participative nécessite de s'interroger sur l'articulation entre débat et prise de décision, entre participation et représentation.

Synthèse des débats



La Loi Bachelot: une casse de l'hôpital public !

De nombreux témoignages de soignants et de patients expriment une crise profonde de l'hôpital public. Au-delà de la crise économique (déficits importants des hôpitaux publics), on peut parler d'une crise sociologique (démotivation du personnel hospitalier) et d'une perte d'attractivité pour les professionnels de santé.

De nombreuses critiques accompagnent cette Loi Bachelot (dite H.P.S.T.) qui avait pour but de sauver l'hôpital public et qui risque d'entraîner une régression sans précédent du maillon essentiel du système de soin solidaire d'une civilisation moderne

Certains s'interrogent sur les déserts médicaux, la liberté d'installation et les nécessités de mesures directives afin de faire respecter l'intérêt général. Le directeur de l'hôpital ne risque-t-il pas d'être réduit à un rôle de manager d'un hôpital géré comme une entreprise ?

Les Comités de défense des hôpitaux de proximité pensent que le projet va aggraver la fracture sanitaire. En effet, quand on fusionne les activités de plusieurs hôpitaux, ce sont les gens qui ont peu de moyens qui renoncent à des soins car ils ne les ont plus à proximité. D'autres pensent que cette loi va augmenter les inégalités d'accès aux soins car elle relève d'une logique purement comptable : suppression de milliers d'emplois, déremboursements, franchises médicales, dépassements d'honoraires, fermeture de service de proximité, développement du secteur privé marchand,...

François NDJAPOU, *La Chartonnaire*

Un retour vers l'école primaire des années cinquante

Nous sommes à un tournant pour l'avenir de notre école publique. Le projet, proposé par la droite, remet radicalement en cause « *l'ascenseur social* ». Ainsi la reproduction des inégalités entre classes sociales sera renforcée par la suppression à terme des maternelles avec comme première étape la suppression de l'école pour les 2-3 ans et l'instauration des jardins payants. Le sociologue Pierre BOURDIEU doit se retourner dans sa tombe! Ainsi encore une fois, ce sont les enfants des milieux populaires qui feront les frais de cette école au rabais (pour eux un accès encore plus difficile à la culture générale ... et donc une orientation précoce vers l'apprentissage d'un métier dévalorisé socialement).

Sur le contenu des programmes, on assiste à une régression sans précédent. L'école primaire, que souhaite instaurer le pouvoir en place, doit former de futurs citoyens dociles. L'accent est mis sur l'orthographe, le « *par cœur* » ainsi que des enseignements et méthodes rétrogrades qui annoncent un retour à l'éducation morale, à l'uniforme en classe, aux enseignements mécaniques au détriment de la construction des savoirs et de la créativité .

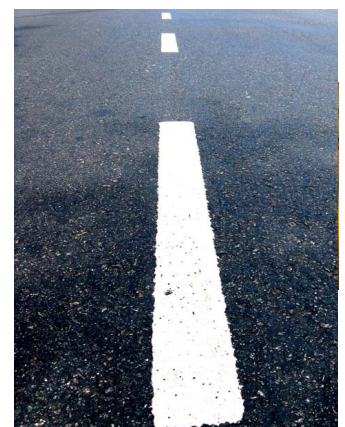
Sur les intentions sous-jacentes, une logique de contrôle et d'évaluation est à l'œuvre. D'un côté, la création des E.P.E.P. (Etablissements Publics d'Enseignement Primaire) et le poids important des élus dans les Conseils d'Administration de ces regroupements d'écoles vont renforcer le contrôle des orientations pédagogiques des professeurs des écoles. Le fichier base-élèves, dont les informations pourront être recoupables avec les fichiers edwige et de la CAF, préfigure un traque plus facile des enfants de sans papiers.

Le choix de vouloir revenir à une école du maintien - et de la reproduction - de l'ordre établi permet au gouvernement de réaliser d'importantes économies budgétaires toujours préjudiciables à la qualité d'un service public ouvert à tous : suppression des postes de professeurs des écoles, démantèlement des RASED (Réseaux d'Aide Spécialisés pour les Enfants en Difficulté), développement des jardins payants pour les 2-3 ans, non-remplacement des maîtres en dessous de 15 jours, appel à des vacataires non formés pour les remplacements, diminution de la formation pédagogique avec la fin des I.U.F.M. (Instituts Universitaires de Formation des Maîtres) .

Gilles, *parent d'élève Ecole Georges Brassens,*



« *L'école primaire, que souhaite instaurer le pouvoir en place, doit former de futurs citoyens dociles* »



GLEIZE CITOYENNE ET SOLIDAIRE
8, Impasse Claudine
69400 GLEIZE

Courriel : gleizecitoyenne@free.fr

« *Pour faire entendre votre voix
citoyenne et solidaire* »



L'association
GLEIZE CITOYENNE ET SOLIDAIRE

vous invite à la rejoindre

dans le cadre de son
ASSEMBLEE GENERALE
Le Mardi 26 Mai 2009
À 20H30

Salle Robert Doisneau
Gleizé Le Bourg
(face à la bibliothèque municipale)

L' association fête sa première année...

Depuis Mai 2008, l'association Gleizé Citoyenne et Solidaire s'est engagée dans un travail de réflexion et de diffusion auprès et avec les habitants de Gleizé. En tant qu'espace d'expression libre, « *L'écho du citoyen* » (3 numéros) a cherché à associer l'ensemble de la population à une réflexion autour des valeurs de l'écologie et du développement durable, de la jeunesse et de la citoyenneté et de la démocratie participative et de la solidarité active. Les conférences publiques réalisées ont favorisé la construction d'une connaissance plus fine des thématiques abordées.

Ouverts à l'ensemble des gleiziens et gleiziennes, nous avons su dépasser nos divergences de points de vue pour créer une ligne commune d'action et faire vivre les valeurs fondatrices de l'association. Rapidement, nous avons compris que pour durer, nous avons à nous appuyer sur la richesse de nos différences pour construire les prémices d'un projet alternatif commun pour les prochaines échéances. Le citoyen solidaire est fortement impliqué dans la société. Nous avons compris qu'il nous revenait de le solliciter pour valoriser et rendre audible sa parole.



Le Bureau de l'Association Gleizé Citoyenne et Solidaire
B. Leblond, M. Gagnard, J.M. Blanchard, F. Ndjapou